



Entreprendre autrement, le webinaire de l'Économie Sociale et Solidaire

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des îles de Guadeloupe (CRESS) organisent le vendredi 20 Novembre prochain, de 09h à 12h, le webinaire "Entreprendre Autrement" dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Publié le 12 novembre 2020

Ce webinaire s'adresse aux élus et techniciens des collectivités, ainsi qu'aux opérateurs de l'accompagnement qui souhaitent découvrir une autre façon de concevoir l'économie. Pour cette 3ème édition en Guadeloupe, le slogan « *30 jours pour découvrir l'Économie Sociale et Solidaire* » prend tout son sens dans le contexte de crise que nous connaissons actuellement. Les enjeux de transformation de notre société sont en effet révélés et mis en avant.

Les objectifs de cet évènement sont multiples :

- Faire connaître les différentes formes juridiques des structures de l'ESS vers lesquelles peuvent s'orienter les porteurs de projets, et en particulier le modèle coopératif ;
- Renforcer la connaissance partagée des offres de service des opérateurs de l'accompagnement dans le but de développer la coopération entre ces opérateurs ;
- Impulser une dynamique de coopération entre les opérateurs de l'accompagnement à des étapes-clé du parcours du parcours des porteurs de projets (jeunes, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi).

Le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire est coordonné au niveau national par ESS France et ses partenaires et il est animé au niveau régional par chaque CRESS.

L'Économie Sociale et Solidaire représente sur le territoire de la CARL 16,8 % de l'emploi privé (pour 10,5% au national) dans 35 structures répertoriées, soit l'équivalent de 1215 emplois. La loi ESS du 31 juillet 2014 définit les entreprises qui composent l'Économie Sociale et Solidaire : associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises commerciales qui répondent aux valeurs et pratiques de l'ESS.



Retrouvez le webinaire en replay : <https://bit.ly/3ogrNfc>